

VILLABÉ

No 1

infos

RENTRÉE SCOLAIRE

TOUS ENSEMBLE NOUS AVONS GAGNÉ LA 5^e CLASSE

M. Louis Chelle, maire-adjoint aux affaires scolaires, fait le point sur la rentrée des classes.

Louis CHELLES, maire-adjoint chargé des affaires scolaires et Maurice TREMBLAY, conseiller municipal, s'entretiennent de la rentrée dans la 5^e classe toute neuve.

Acette époque de l'année, il semble normal que l'école ait la primeur de l'information, c'est pourquoi l'équipe rédactionnelle, récemment mise en place par M. le Maire, a demandé à l'adjoint aux affaires scolaires de brosser, en quelques lignes, le tableau de ce domaine d'activités. Je me plie volontiers à cette demande et évoquerai, tour à tour, la rentrée 88/89 puis celle de 89/90, la classe de neige, l'étude, le restaurant, les actions spécifiques dans les domaines de la santé scolaire, et enfin les perspectives d'avenir en ce qui concerne un éventuel service de garderie.

Avant de commencer, je tiens à rappeler l'importance, pour la commune, du secteur scolaire, c'est, après l'entretien de la voirie, le 2^e poste budgétaire. J'en assume, depuis 2 mandats, la responsabilité. Avec quelques difficultés, mais à quoi bon rappeler le passé si ce n'est pour les nouveaux habitants de notre commune, j'ai réussi à imposer, avec l'aide du groupe socialiste,

(Suite p. 3.)



pour les enfants. Les tarifs pratiqués dépendent des frais de séjour de l'organisme prestataire du service et des quotients familiaux élaborés par la commission des affaires sociales.

GARDERIE

La commune n'ignore pas que le besoin de garderie existe. Satisfaire la demande est un autre problème. Personnellement, je me suis toujours opposé à ce que l'on fasse n'importe quoi dans ce domaine. Lors de leurs prochaines réunions, les commissions scolaire et tripartite en débattront, en ayant toujours à l'esprit, et je le leur rappellerai, si besoin était, que l'accueil d'un enfant de 7 heures du matin à 7 heures du soir, nécessite de gros moyens tant en personnel qu'en locaux. Le développement prévisible de la commune permet aujourd'hui de les envisager.

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Géré par la commune, il offre des repas livrés par un traiteur en liaison froide. La qualité des repas est acceptable. Il faut

déplorer que certains enfants boudent ce qui est dans leur assiette. Une des causes de ce comportement serait l'absorption de pains au chocolat ou autres gâteries de ce type lors de la récréation de 10 heures. Un bon petit déjeuner avant de quitter la maison ne serait-il pas préférable ? Je livre cette réflexion aux parents concernés. La création de la 5^e classe en maternelle a amené la commune à organiser deux services de repas. Cela pose le problème de l'accueil des enfants en dehors du temps du repas. La salle polyvalente de l'école primaire sera convenablement aménagée pour faire face à ce besoin et ce en concertation avec l'école primaire pour préserver les intérêts de chacune des parties utilisatrices.

LES ACTIONS SPÉCIFIQUES DANS LES DOMAINES DE LA SANTÉ

En collaboration avec une association départementale, un contrôle bucco-dentaire est offert aux enfants de l'école primaire.

Son rôle préventif ne peut être ignoré et il est souhaitable que les parents apportent au maximum leur collaboration.

En maternelle, des actions de sensibilisation des enfants seront menées sur le plan de l'hygiène dentaire avec la participation de la direction de l'Action sanitaire et sociale.

D'autres actions de sensibilisation peuvent être promues ; l'infirmière scolaire qui s'occupe du secteur de Villabé, et dont l'action l'an dernier a été fort appréciée, est ouverte à toutes suggestions.

DERNIÈRE MINUTE

Paul POISSON, maire de Villabé, nous apprend que l'institutrice nommée pour la 5^e classe prend ses fonctions le mardi 20 septembre.

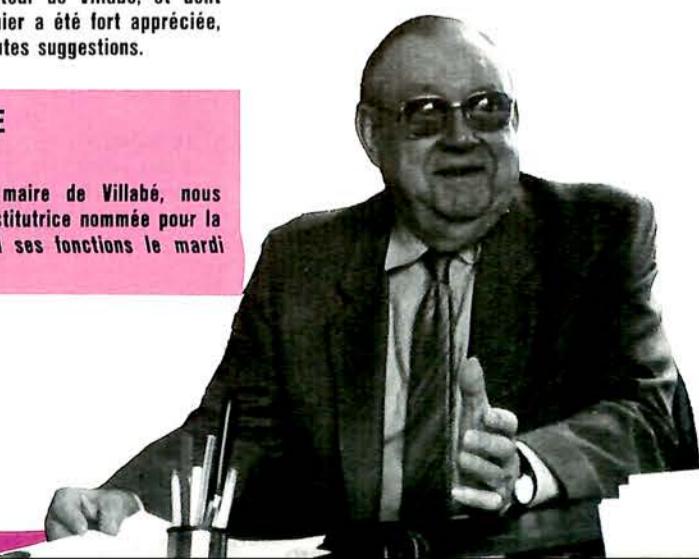
É D I T O

Notre commune est en pleine évolution. Elle se développe et constitue un attrait considérable pour tous ceux qui souhaitent venir vivre dans une ville à dimension humaine. Il s'agit donc pour la municipalité de tout mettre en œuvre pour accueillir les nouveaux habitants, mais aussi pour que tous les Villabéens voient leur commune évoluer dans un cadre de vie agréable. C'est pourquoi je souhaite, avec l'ensemble de l'équipe municipale, poursuivre le dialogue instauré depuis longtemps avec tous. Ce dialogue constant permet de mieux appréhender vos besoins, vos demandes pour l'avenir. Ce développement de notre village se fait en pleine concertation. Cette pratique de la démocratie municipale est le fondement de notre action. Elle est la marque de la gestion construite par une municipalité rassemblant toutes les forces de gauche. C'est à partir de vos préoccupations que se constituent les projets et les réalisations de Villabé. Aussi pour mieux vous y associer, pour élargir les possibilités d'un vrai débat démocratique, ai-je le plaisir de vous présenter le numéro 1 de ce bulletin d'informations municipales, auquel je souhaite longue vie.

Je souhaite qu'il permette à tous, associations, habitants, municipalité, de s'exprimer et de mieux connaître la vie et les projets de Villabé.

Ensemble, nous poursuivrons ce travail, pour qu'il continue de faire bon vivre à Villabé.

Paul POISSON
Maire de Villabé



PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

UN OUTIL AU SERVICE DE LA POPULATION

Villabé est une commune qui bouge, le Plan d'Occupation des Sols va suivre le mouvement !

Villabé compte aujourd'hui près de 2 800 habitants. Notre commune bouge, se développe et le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) est par conséquent appelé lui aussi à se modifier. Rappelons qu'à Villabé, le P.O.S. est conçu comme un outil mis au service de la municipalité et de la population pour maîtriser et construire l'avenir.

Une étude a été entreprise, projets à l'appui pour prendre en compte les évolutions intervenues ces dernières années.

Elle devra déboucher sur un plan d'occupation des sols modifié favorisant un développement harmonieux de la commune.

PROJETS ET CONCERTATIONS

L'évolution de ce Plan d'Occupation des Sols doit également permettre d'adapter l'accueil de nouveaux habitants et les structures facilitant cet accueil. De la même façon, l'aménagement de plusieurs zones restées libres à Villabé favorisera la perception par la commune de recettes qui permettraient de réduire le déséquilibre entre la taxe d'ha-



bitation et la taxe professionnelle : en clair, réduire l'impôt qui pèse sur les familles. Enfin, le projet de réalisation d'une zone industrielle et commerciale, s'ajoutant aux constructions nouvelles, complète cette étude et conserve ainsi l'équilibre existant à Villabé.

Tous ces projets et études menés sur le Plan d'Occupation des Sols font l'objet de discussions au sein du Conseil Municipal.

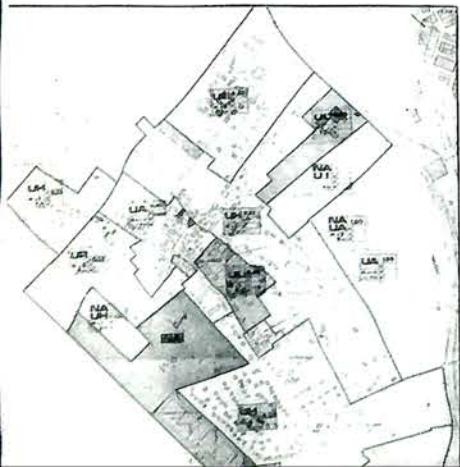
Villabé se développe, on y construit, mais à dimension humaine.

UNE RÉFLEXION POUR UN DÉVELOPPEMENT À L'ÉCHELLE HUMAINE

Cette réflexion, menée par l'équipe municipale vise une urbanisation conciliant l'équilibre entre les besoins de la ville et ceux de la population : un développement à l'échelle humaine. Logement, transports, scolarité, emploi, il faut prévoir, gérer, construire.

Les études en cours font apparaître un large potentiel constructible. Mais l'équipe municipale s'oppose à toute urbanisation anarchique et à toute tentative de spéculation. En même temps, et grâce à cela, elle s'attache à améliorer le cadre de vie des Villabéens et à répondre favorablement aux nécessités d'expansion de la commune. Cette expansion devra s'appuyer sur les capacités révélées par les études et intégrées au P.O.S., en concertation avec la population. C'est en tout cas la volonté de l'équipe municipale, comme en témoigne ses réalisations et ses projets : la cinquième classe de maternelle, l'accueil de la vie associative et les subventions dont elle dispose, la salle polyvalente, les zones d'activités nouvelles.

Le Plan d'Occupation des Sols aujourd'hui.



Des travaux de voirie ont été entrepris sur la ville : trottoirs, routes et assainissement sont au programme.

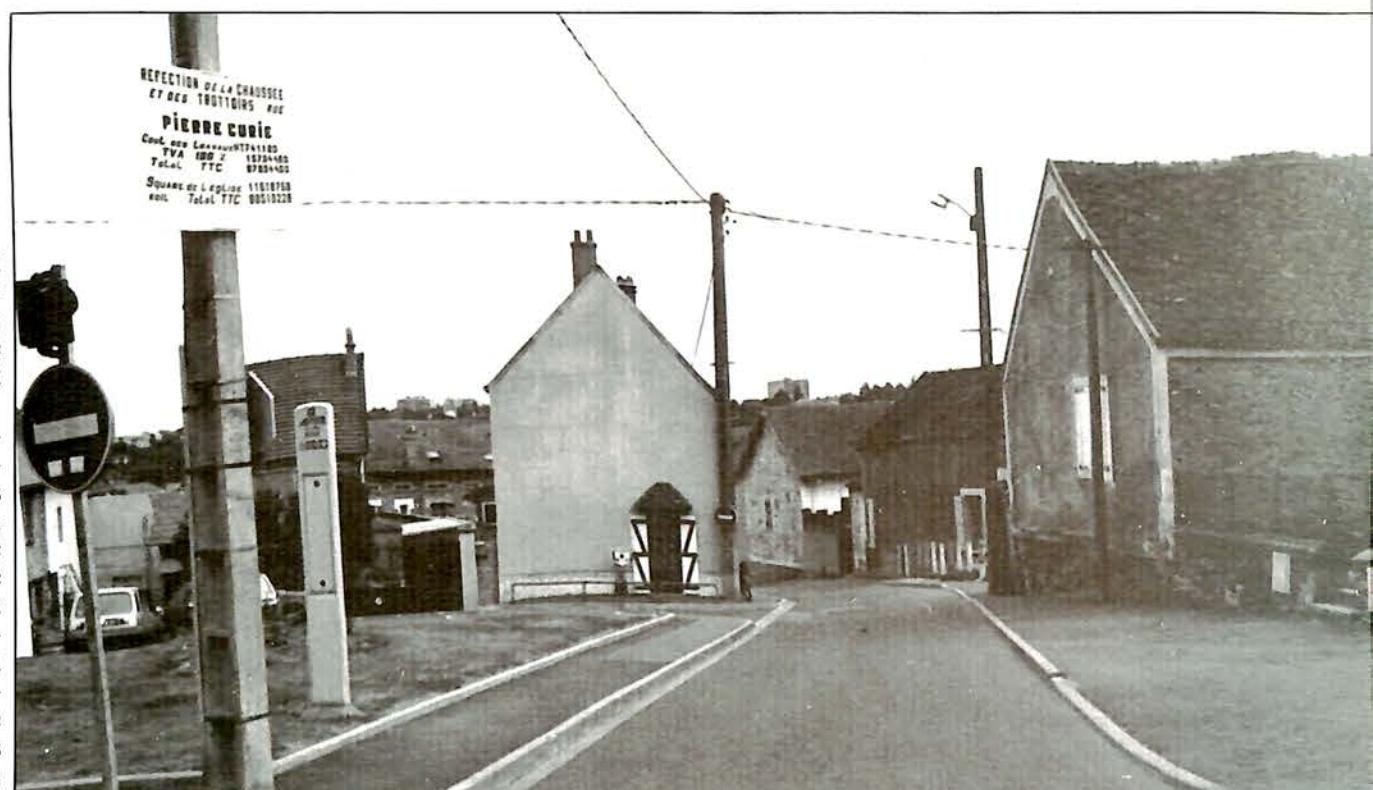
Vous l'avez constaté cet été, Villabé a fait peau neuve : certains travaux de voirie ont déjà été effectués, d'autres sont encore en cours. Tout d'abord, la rue Pierre-Curie a fait l'objet d'une réfection totale : routes et trottoirs ont été aménagés. Les travaux ont commencé début septembre rue de l'Abbé-Dauvilliers : elle sera remise à neuf, se verra doter d'un parking et d'aménagements paysagers. Enfin, la mise en place du réseau d'assainissement des eaux usées se poursuit avec le collecteur mis en place rue du chemin de la Croix-des-Quatre-Chemins : une fois cette tranche réalisée, la quasi totalité de la commune sera pourvue d'un réseau séparatif d'assainissement. Ces travaux sont financés par une subvention émanant du programme « Seine propre ». Ils devraient être complètement terminés pour la fin de l'année.

Le collecteur d'eaux usées sera raccordé ici.



TRAVAUX

C'EST TOUT NEUF !



Finis les bosses, trous et trottoirs abimés !

Bientôt une rue de l'Abbé-Dauvilliers toute neuve.



CIRCULATION

DANS LE BON SENS

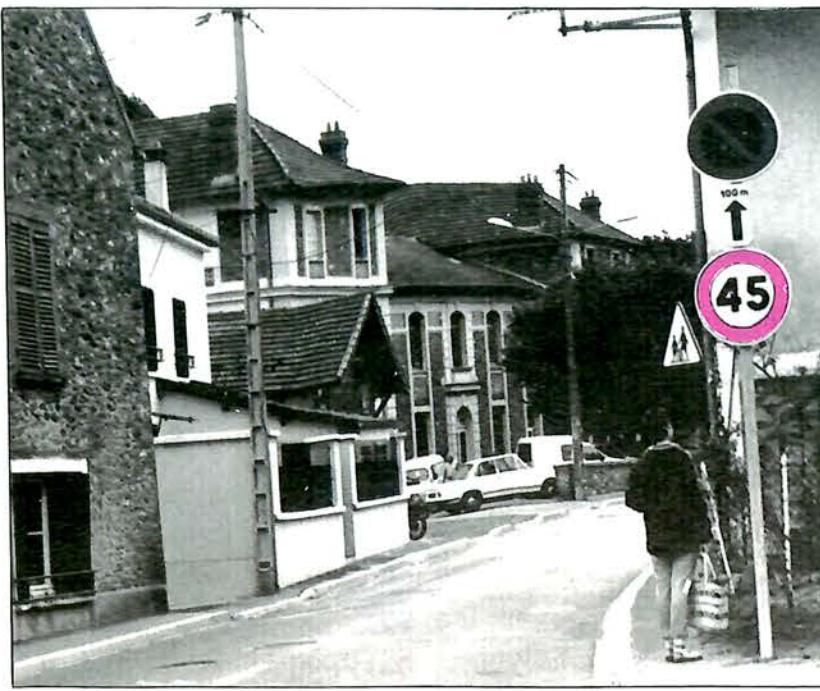
Nouveau plan de circulation à Villabé : automobilistes et piétons vont désormais pouvoir cohabiter en toute sécurité.

Il y a plusieurs mois, à l'initiative de Paul Poisson, maire de Villabé, une commission de sécurité s'est créée pour remédier aux problèmes de circulation dans la ville. Dès cette époque, une étude a été lancée. La commission, présidée par le maire, composée d'élus municipaux, des associations de parents d'élèves et de personnes âgées, de représentants de la Direction Départementale de l'Équipement et de la Gendarmerie

Nationale a travaillé durant près de six mois à la mise au point d'un nouveau plan de circulation.

Les habitants de Villabé le constatent, les décisions de la commission mettent en cohérence les impératifs des automobilistes et la sécurité des piétons.

De nouveaux panneaux de signalisation ont été mis en place. Ils permettent une meilleure lisibilité aux automobilistes. Devant l'école, la sécurité des enfants est désormais assurée par un régulateur de vitesse. Différentes signalisations, stop, sens interdit, interdits de stationner, feux tricolores, et marquages au sol rendent aujourd'hui la circulation routière et piétonnière encore plus facile et sécurisante.



ÉQUIPEMENT

la salle polyvalente : c'est pour bientôt !

Sur ce terrain, la salle polyvalente verra bientôt le jour.

Avec le Contrat Régional, de nouveaux équipements vont venir compléter les structures déjà existantes à Villabé.

Notre ville se dote bientôt d'une salle polyvalente. Le Contrat Régional vient d'être approuvé par la Région et le Département. Ce contrat servira à subventionner divers équipements. Tout d'abord, une salle polyvalente, qui se situera à proximité du stade. Cette salle permettra de répondre aux besoins sans cesse grandissants du monde associatif et sportif villa-bénien. Trois courts de tennis en plein air viendront compléter

les équipements sportifs de la ville.

Les subventions du contrat régional permettront également l'aménagement des abords de l'église, ainsi que la réalisation d'un chemin piétonnier reliant le hameau de Villoison au terrain de sport.

Ces projets s'inscrivent dans la droite ligne du développement équilibré de notre ville, qui favorise toujours plus l'accès de chacun aux activités de loisirs, de sports et de connaissance des autres.

(Suite de la p. 1.)

un mode de gestion qui implique la participation de chacune des composantes, à savoir : la commune, les enseignants, le personnel du restaurant en la personne de Mme la Gestionnaire et les associations de parents d'élèves. Cette Commission tripartite se réunit périodiquement, peut-être pas aussi souvent que d'aucuns le voudraient, mais en tout état de cause, chaque fois qu'un problème important est à régler. Cette manière de travailler a permis de faire du bon travail, les écoles de Villabé fonctionnent bien, vous pouvez vous en rendre compte. De mon côté, je parle de mes fonctions de délégué départemental de l'Éducation nationale qui m'amènent à me rendre dans d'autres écoles du département, je peux vous affirmer que la commune de Villabé privilie ses écoles et je m'en réjouis. Est-ce pour autant parfait, non. Il y a encore du pain sur la planche pour les acteurs présents et pour ceux à venir.

La rentrée 88/89 s'est normalement déroulée, sans problèmes au niveau de l'école primaire, avec une certaine inquiétude à celui de l'école maternelle.

La création de la 5^e classe en maternelle, bien qu'acquise sur le plan du principe n'a pu être réalisée le jour de la rentrée.

J'en ai aussitôt informé les parents et leurs associations.

Mes interventions pressantes auprès des différents services concernés et l'action résolue et déterminante de M. Ramey, adjoint aux finances, qui, par ces autres activités est amené à cotoyer l'inspecteur d'académie, ont permis de débloquer cette situation. Nous avons la 5^e classe. La nomination d'un enseignant ne saurait tarder. La classe est prête, ou plutôt presque prête, dès que ce stupide problème de cloison, mal implantée, sera, je l'espère, réglé. Le bon sens doit prévaloir. A ce propos, je tiens à faire remarquer que les distributions de tracts démagogiques lors de la rentrée, par une certaine composante de notre conseil municipal, ne pouvaient être que d'une remarquable inefficacité. Dans ce domaine, comme dans les autres, seule l'attention sérieuse et réfléchie paye. C'est ce à quoi notre groupe s'est toujours attaché. La future rentrée 89/90 posera problème en primaire, il est indispensable de suivre de très près l'évolution prévisible des effectifs et d'envisager la création d'une classe supplémentaire.

Louis CHELLE
maire-adjoint aux affaires scolaires

ÉTAT CIVIL

JUIN JUILLET AOUT

NAISSANCES

Boudjenane Fatima, le 1.06. Monnier Nicolas, le 28.06. Aniorte Justine, le 15.07. Pereine Filipe, le 2.08. Bernard Cécilia, le 8.08. Pelissou Émeline, le 8.08. Trabelsi Rinda Sabrina, le 20.08.

MARIAGES

Le 4 juin, entre Bourgeix Jean-Marc et Evrard Christine. Le 2 juillet, entre Duchesne François et Roublie Nathalie. Le 30 juillet, entre Pace Pierre et Bobelin Sylvie. Le 3 septembre, entre Bachimont Michel et Chouin Véronique. Le 3 septembre, entre Shamsnejad Hoshyar et David Corinne.

DÉCÈS

Truffault Jeannine épouse Geny, 60 ans. Chanclu Daniel 56 ans. Bobelin Roger, 53 ans. Baudier Marcelle, Veuve Cossard, 85 ans. Cropage Émile, 71 ans. Kotur Boris, 67 ans.

UNE ÉQUIPE MUNICIPALE A VOTRE SERVICE

Paul POISSON, maire de Villabé, président de la commission information.

Bernard MONSENERGUE, 1^{er} maire-adjoint.

Louis CHELLE, maire-adjoint, président de la commission des affaires scolaires.

Pierre VANTROU, maire-adjoint, président de la commission des affaires sociales, de l'enfance et du 3^e âge.

Alain RAMEY, maire-adjoint, président de la commission finances, gestion du personnel et informatisation.

Daniel FILIBERTI, maire-adjoint, président de la commission jeunesse et sport.

Jack ALADENISE, maire-adjoint, président de la commission culture, fêtes, loisirs et nature.

VIE ASSOCIATIVE

DE TOUT, POUR TOUS

Villabé compte aujourd'hui une dizaine d'associations sportives, culturelles, de loisirs... Des associations qui bougent et qui proposent une foule d'activités.

A TOUT VENT

Cinq ateliers, un groupe de jeunes, un répertoire et des activités très variées, c'est l'Association A Tout Vent, un théâtre amateur créé en 1962 et affilié à la fédération nationale des compagnies de théâtre et d'animation.

Pour les responsables de A.T.V., il s'agit avant tout de permettre aux petits et grands de l'association de s'exprimer par le corps, la parole et la création. Au théâtre, s'ajoutent un atelier de marionnettes, la préparation de Noël, la mise en œuvre de spectacles, avec notamment le spectacle traditionnel du mois d'avril. Enfin, aux côtés des cinq ateliers exis-



VILLABÉ *infos*

tants, un sixième groupe s'est créé : un groupe d'animation qui prépare des soirées-cabaret. Aujourd'hui, A Tout Vent souhaite se tourner vers un répertoire plus moderne : gageons que l'association réussira dans ce domaine aussi bien que par le passé !

L'AMICALE DE VILLABÉ Harmonie-Batterie et son école de musique :

Au départ, il y avait l'association Harmonie-batterie, qui se produisait en concert ou en défilé. Mais très vite, le besoin s'est fait sentir de mettre en place une école de musique pour former de jeunes musiciens, qui seraient appelés à jouer dans l'harmonie-batterie.

L'Amicale de Villabé se compose donc aujourd'hui d'une école de musique dirigée par M. Didier Vannarien et d'une harmonie-batterie, qui participe aux différentes manifestations musicales. L'association dispose d'une subvention municipale et la formation,

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 13 septembre. Vous pouvez vous rendre à la salle des fêtes le lundi de 17 h à 18 h, ou appeler Mme Forlivesi au 60.86.37.18. Enfin, rappelons que l'association accueille les enfants à partir de 5 ans.

qui peut commencer dès 8 ans est gratuite. Quatre professeurs sont là pour assurer les cours de trompettes et clairons, de clarinettes et saxo, de flûtes et percussions. Certains événements viennent ponctuer la vie de l'association : la fête de Sainte-Cécile, patronne des musiciens, qui fait l'objet d'un concert fin novembre et une audition publique, qui se clôture par une remise de diplômes.

Pour tous renseignements sur les horaires et modalités d'inscription, vous pouvez vous adresser à M. Meyer, président de l'Amicale de Villabé, 17 avenue du 8-Mai-1945 à Villabé, tél. 60.86.02.21, le mercredi après-midi.

ÉTOILE SPORTIVE DE VILLABÉ, section football.

L'Étoile Sportive de Villabé existe depuis 1921. Elle a pris un nouvel essor en 1983 et la section football compte aujourd'hui près de 150 adhérents. Des poussins aux vétérans, le club accueille tout le monde, débutants et joueurs confirmés.

L'an passé, les jeunes ont joué dans la division supérieure et cette année, ce sont les vétérans qui sont montés ! L'ES Villabé fonctionne bien, dans une ambiance sympathique, mais aussi avec le souci d'une continuité de

l'entraînement. Elle participe tous les ans aux championnats régionaux, à la coupe de Paris, à celle de l'Essonne et aux tournois de fin de saison.

Les entraînements :

Poussins, pupilles : le mercredi de 14 à 16 h. Minimes : le mercredi de 16 à 18 h. Cadets : le mercredi de 18 à 20 h. Juniors et séniors : le mardi et le jeudi de 19 à 21 h. Vétérans : le jeudi de 18 à 20 h.

Les inscriptions se font au stade, il suffit de vous munir d'une fiche d'état civil pour les adultes, d'une autorisation parentale pour les enfants, de photos.

Les tarifs sont de 230 francs par an pour les jeunes et de 260 francs pour les seniors et vétérans.

ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

« Pour être bien dans la vie », c'est sous cet adage que l'Association de Gymnastique Volontaire de Villabé permet à tous ceux qui le désirent, jeunes et moins jeunes de se mettre en forme, de se détendre, au sein d'un groupe bien sympathique.

La responsable, Mme George et Christiane l'animatrice sont là pour vous accueillir et vous aider à retrouver ou à entretenir le

bien-être de votre corps. Toutes les séances ont lieu à la salle des fêtes de Villabé : pour les adultes et adolescents, les lundis et jeudis de 14 h 15 à 15 h 15, les mercredis et vendredis de 18 h à 19 h.

Mme George a mis en place cette année un cours supplémentaire pour ces personnes, le mardi de 9 h à 10 h. Pour les enfants de 6 à 12 ans, les cours ont lieu le mercredi de 16 h 45 à 17 h 45.

Pour les retardataires, vous pouvez contacter Mme George au 60.86.24.89.

ASSOCIATION SAINT-MARCEL

Tous les Villabéens connaissent l'église Saint-Marcel. Elle date du 12^e siècle, a été rénovée vers 1760. On peut y admirer une statue de la Vierge en terre cuite qui date de 1769.

Une association villabéenne,

l'Association Saint-Marcel s'est créée pour animer la communauté paroissiale, pour qui la solidarité n'est pas un vain mot. Elle se préoccupe d'aider les personnes en difficulté.

Si vous désirez contacter cette association, vous pouvez joindre son président M. Duquesne, au 60.86.28.77.

JOURNÉES D'ADOPTION

CHERCHE MAÎTRE DÉSÉSPÉREMENT !

Les 10 et 11 septembre, Mme Rossi, déléguée de l'assistance animale départementale de la vallée de l'Yvette organisait deux journées d'adoption de chats et de chiens. Mais elle a besoin d'aide.



Les amis des bêtes sont venus nombreux les 10 et 11 septembre dernier au refuge de Mme Rossi à Villabé. Mais hélas, nombreux étaient aussi ceux venus quelques temps

auparavant confier leurs chats ou leurs chiens à ce refuge. Il y avait donc beaucoup d'animaux à adopter : ils n'attendaient tous qu'une seule chose, trouver un maître, et définitivement.

MUSIQUE HARMONIES SUR LA VILLE



« Harmonies » est une association connue et reconnue. Elle est à l'origine du premier événement musical de la rentrée à Villabé.

Harmonies est une association artistique pluridisciplinaire villabéenne, qui fête cette année son 10^e anniversaire.

L'association a pour objectif de faire connaître les plaisirs de la musique, par la pratique d'un instrument, ou par l'organisation de concerts. Le centre musical tout d'abord : il met en place deux types d'activités. L'école de musique assure les cours de développement musical à partir de 6 ans, les cours d'analyse et de déchiffrage pour les élèves plus avancés et l'enseignement d'instrument, violon, piano et violoncelle. Enfin, musique d'ensemble, chantiers d'enfants et chorale d'adultes sont également au programme de l'école de musique qui organise à la fin de chaque

trimestre des séances publiques de musique pour les élèves de Villoison.

La chorale est aujourd'hui active et reconnue puisqu'elle chante un peu partout avec l'Orchestre Symphonique des Jeunes en Ile-de-France. Elle possède un répertoire varié : de la messe de Puccini à « L'âme des poètes » de Charles Trenet, en passant par Bach, il y en a pour tous les goûts.

Le centre musical possède une autre corde à son arc : l'organisation de concerts avec des artistes solistes, quatre fois par an. Ces concerts se déroulent à Villoison ou dans l'église Saint-Marcel à Villabé. De plus, cette année, « Harmonies » offre des tarifs préférentiels pour les Villabéens.

ASSOCIATION COMMUNALE DES PÊCHEURS DE VILLABÉ

Pêche, lutte contre la pollution des rivières et repeuplement des cours d'eau, ce sont les trois objectifs que s'est fixé l'Association Communale des Pêcheurs de Villabé.

Depuis 1977, une trentaine de membres, mordus de rivières et de pêche, viennent avec leurs cannes et leurs besaces, sur leur lieu de verdure privilégié, situé entre Villabé et Ormoy.

L'Association des Pêcheurs est aussi le moyen de permettre à chacun de faire connaissance autour des gardons, brèmes et autres vertébrés aquatiques. Rappelons également que cette association met à la disposition des personnes âgées de Villabé un emplacement qui leur est réservé gratuitement.

Pour les amateurs de gaule, vous pouvez nous renseigner en mai à 60.86.07.13.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES, F.C.P.E. :

Elle contribue à regrouper tous les parents qui le souhaitent pour développer une communauté scolaire qui puisse donner à tous les enfants les bases nécessaires à une bonne scolarité. Cette association, avec les élus de la commune, a aussi pour objectif de maintenir le dialogue entre les parents, les enseignants, le personnel communal et la municipalité, dans les conseils d'écoles et les commissions tripartites. Les adhérents de l'association sont également sur le terrain pour organiser et participer à de nombreuses activités, et notamment l'animation de la fête de l'Ascension. Enfin, elle met au service de tous les enfants, de deux ans au CM2, une bibliothèque scolaire animée par les parents.

Pour contacter l'association, vous pouvez appeler son président, M. Pascal Aladenise au 60.86.27.72.

Ce week-end a obtenu un succès incontestable, mais malgré cela, le problème de Mme Rossi reste entier.

Elle doit faire face à d'importantes difficultés financières, la nourriture, les soins (tous les animaux sont vaccinés, tatoués et suivis par un vétérinaire), le matériel coûteux très cher.

Madame Rossi ne se décide pourtant pas à cesser l'œuvre qu'elle poursuit depuis 14 ans : elle se refuse à abandonner une nouvelle fois les animaux, qu'on lui confie dans le meilleur des cas, qu'on attache à son portail le plus souvent !

Aujourd'hui, elle a besoin d'aide. Elle nous a confié lors de ces journées d'adoption « je n'en peux plus, il faut faire quelque chose ; je ne refuse pas les bonnes volontés qui souhaitent m'aider ». Si vous êtes vous aussi un ami des bêtes et désirez apporter un peu d'aide à Mme Rossi, vous pouvez lui rendre visite au 12, chemin de l'Ormeau à Villabé.

DES ACTIVITÉS VARIÉES

L'association possède également un centre d'arts plastiques avec des cours d'une heure et demie pour les enfants à partir de 5 ans et deux heures pour les adultes : il s'agit d'une école de dessin-peinture, destinée avant tout à découvrir le plaisir de peindre.

Enfin troisième activité d'« Harmonies » : l'atelier de relaxation. Il fonctionne une heure par semaine. Détente, maîtrise de soi et art de vivre sont les objectifs essentiels de cet atelier.

« HARMONIES » ORGANISE LE PREMIER ÉVÉNEMENT MUSICAL DE LA RENTRÉE :

L'église Saint-Marcel accueillera le dimanche 2 octobre le premier des quatre concerts qu'organise « Harmonies » dans l'année, dont un en collaboration avec la municipalité.

Ce premier concert verra la participation du trio à cordes Millières, qui se compose d'un alto, d'une violoniste et d'un violoncelliste. Au programme, le trio interprétera des œuvres de Boccherini, de Jean Cras, un auteur français du début du siècle et une sérenade de Beethoven. La musique est présente dans notre commune, l'association « Harmonies » invite tous les Villabéens à venir écouter le trio Millières !

L'ASSOCIATION AUTONOME DE PARENTS D'ÉLÈVES DE VILLABÉ :

C'est une association dont les objectifs sont essentiellement de défendre les intérêts des enfants, d'informer et d'aider les parents d'élèves de Villabé.

Les membres de cette association sont attachés à assurer un dialogue permanent avec les partenaires de l'école. A ce titre, l'A.A.P.E.V., a un certain nombre d'activités : participation aux conseils d'écoles, soutien des activités scolaires, mais aussi bourses aux vêtements et aux jouets.

Elle organise des conférences et participe aux fêtes et animations de Villabé.

Son président est M. Develay que vous pouvez joindre au 60.86.37.15.